



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2018

**Présents** : Mr Jean CHARRIER, Mme Marie AVERTY, Mr Louis-Marie ORDUREAU, Mmes Laurence BRIAND, Chrystelle DRONET, Monsieur Michel DERBORD, Mme Christiane POUVREAU, Mr Jean-Marc LINO, Mme Marie-Françoise RONDEAU Mrs Christian BROSSAUD, Didier RICHARD, Jean-Marc AUBRET, Mmes Laurence FERRET, Marie-Noëlle RÉMOND, Laëtitia PELTIER, Mr Yvon PLANTARD, Mmes Armelle MAGOT, Cendrine BARRAL et Mr Rémy GARRIOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Solène AMIANT a donné pouvoir à Mme Laurence BRIAND

Absents : Mr Olivier BRANDT.

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia PELTIER.

---

#### **ORDRE DU JOUR** :

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

<b>FINANCES</b>
-----------------

1. Présentation par Loire Atlantique Développement – SPL de l'ouverture de l'actionnariat

Par l'ouverture de son actionnariat, le conseil d'administration de LAD-SPL souhaite donner la possibilité aux communes et groupements de collectivités de Loire-Atlantique de devenir actionnaires de Loire-Atlantique développement-SPL de manière simple et transparente pour accompagner la définition et la réalisation de leurs projets. Le coût d'entrée au capital est limité à 3 actions soit 3 x 100 Euros.

Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir bénéficier des prestations offertes par LAD-SPL, le conseil municipal décide d'adhérer à la SPL en entrant au capital.

2. Tarifs municipaux

Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs, en moyenne, de 2 %.

3. Décision modificative

Le conseil municipal entérine la décision modificative présentée (écritures d'ordre budgétaires)

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
----------------------------

4. Participation de la commune au risque prévoyance et santé

Ce point est reporté à la séance du 6 décembre.

5. Mise à jour du tableau des effectifs

Le conseil municipal entérine la mise à jour du tableau des effectifs

## ELECTION – CITOYENNETE

### 6. Participation citoyenne

Lors du conseil municipal du 5 juillet dernier un officier de la gendarmerie était venu présenter la démarche « participation citoyenne ». Dans la continuité de cette présentation le conseil municipal décide d'adhérer au principe de la démarche et d'en informer la population par la rédaction d'un article dans le prochain bulletin municipal.

### 7. Mise en place de la commission administrative – Désignation d'un conseiller municipal

Dans le cadre de la réforme des listes électorales (loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales) une commission de contrôle a posteriori est créée par la loi, cette commission est composée d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, un délégué de l'administration désigné par le préfet et un délégué désigné par le Président du TGI.

Le conseil municipal désigne Mme Christiane POUVREAU en qualité de membre de la commission.

## INTERCOMMUNALITE

### 8. Approbation des statuts de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Les nouveaux statuts de la communauté de communes Sud Retz Atlantique sont approuvés

## URBANISME – ENVIRONNEMENT

### 9. Nom de rue (lotissement rue Sainte Anne du Vigneau)

Suite à proposition de la commission urbanisme, le conseil municipal décide de dénommer les futures voies des lotissements les Belles Vignes I et II comme suit :

- lotissement les Belles Vignes I : rue du Rayon d'Or
- lotissement les Belles Vignes II : rue du Plantêt

## PATRIMOINE COMMUNAL

### 10. Principe d'aménagement du Théâtre

Deux propositions ont été présentées au conseil municipal, l'une avec allée centrale et l'autre sans allée centrale avec passage sur les côtés. Le conseil municipal retient la proposition sans allée centrale.

La séance est levée à 23 h 30.